

La moitié des utilisateurs de trottinette roulent régulièrement à plusieurs sur le même engin

Une enquête européenne initiée par l'institut Vias analyse les comportements à risque

La moitié des utilisateurs de trottinette électrique roulent au moins une fois par mois à plusieurs sur le même engin. Cette pratique est pourtant interdite depuis le 1^{er} juillet 2022. L'automobiliste belge, quant à lui, continue d'avoir le pied lourd. En dépit du risque élevé de se faire contrôler par rapport aux autres pays, 55% des conducteurs dépassent au moins une fois par mois les limitations de vitesse en agglomération. La Belgique est à la traîne au niveau européen. 1 Belge sur 5 avoue également avoir conduit, au cours du dernier mois, juste après avoir pris des médicaments qui altèrent l'aptitude à la conduite. Ce ne sont là que quelques résultats de la nouvelle enquête de l'institut Vias qui compare le comportement des usagers de la route dans 22 pays européens.

ESRA¹ est une enquête à grande échelle menée dans 39 pays dont 22 à travers l'Union européenne. Dans tous ces pays, un échantillon représentatif de la population a répondu à un même questionnaire.

A plusieurs sur une trottinette ? La moitié des utilisateurs le font tous les mois

Le 1^{er} juillet 2022, le gouvernement a durci les règles pour les utilisateurs de trottinette électrique et a notamment interdit de rouler à plusieurs sur une trottinette. En Belgique, 49% des utilisateurs de trottinette électrique ont avoué avoir roulé à plusieurs au cours du dernier mois, ce qui est supérieur à la moyenne européenne (38%).

En outre, 46% des utilisateurs de trottinette électrique belges indiquent qu'il leur arrive chaque mois de brûler un feu rouge quand c'est interdit. Là encore, la Belgique se situe au-dessus de la moyenne européenne (34%). 61% roulent par ailleurs sur le trottoir, alors que le code de la route interdit formellement ce comportement depuis le 1^{er} juillet.

Combiner conduite et consommation d'alcool se fait aussi trop souvent sur une trottinette électrique. 40 % des personnes interrogées ont conduit au moins une fois au cours du mois écoulé alors qu'elles avaient trop bu. La trottinette électrique n'est certainement pas un mode de transport sûr lorsqu'on est sous l'emprise de l'alcool. Le moindre mouvement inattendu peut vous déséquilibrer et vous faire chuter lourdement. Conduire une trottinette électrique quand on a trop bu équivaut quasiment à un séjour aux urgences de l'hôpital. Pour rappel, la limite légale d'alcool de 0,5 ‰ s'applique également à la conduite d'une trottinette électrique.

1 conducteur sur 5 prend le volant après avoir pris des médicaments

19% des Belges indiquent avoir conduit, au cours des 30 derniers jours, 2 heures après avoir pris des médicaments altérant leurs capacités de conduite. La Belgique occupe le top 3 des pires élèves européens, la moyenne européenne étant de 16%.

¹ E-Survey of Road Users' Attitudes

La consommation de médicaments se situe souvent dans « une zone grise » lorsque l'impact sur l'aptitude à la conduite est évoqué. C'est au médecin et au pharmacien d'informer le patient de l'altération possible des capacités du conducteur. Depuis longtemps déjà, l'institut Vias est favorable à l'apposition d'un code couleur sur l'emballage des médicaments indiquant leur impact possible sur l'aptitude à la conduite.

Concernant la consommation de drogues au volant, nous sommes également de bien piètres élèves. 1 conducteur sur 8 (13%) reprend le volant 1 heure après avoir consommé des drogues illicites ; c'est plus que la moyenne européenne (11%).

Le Belge a toujours le pied lourd

57% des Belges indiquent qu'il leur arrive chaque mois de rouler plus vite que la vitesse maximale autorisée sur autoroute. C'est une fois encore plus que la moyenne européenne (50%).

Nous roulons aussi trop vite en agglomération. 55% des personnes interrogées avouent y dépasser au moins une fois par mois rouler la limite autorisée (contre 48% pour la moyenne européenne).

Le point positif est que le risque de se faire contrôler a considérablement augmenté dans notre pays ces dernières années, en partie grâce à la présence accrue des radars tronçons. Ainsi, 43 % des Belges interrogés déclarent qu'il y a un risque élevé ou très élevé d'être sanctionné pour excès de vitesse au cours d'un trajet ordinaire. Le risque subjectif de se faire contrôler est ainsi l'un des cinq plus élevés en Europe.

Le GSM au volant, problème partout en Europe

La distraction au volant due à l'usage du GSM demeure très problématique dans l'ensemble de l'Europe. 1 Belge interrogé sur 4 (26%) avoue qu'il lui arrive chaque mois de lire ou de consulter les réseaux sociaux pendant qu'il conduit. Avec un tel pourcentage, nous faisons aussi mal que le reste des conducteurs européens.

1 conducteur belge sur 5 (21%) a téléphoné avec le GSM en main au cours du mois passé, ce qui est légèrement plus bas que la moyenne européenne (25%).

Personne de contact:

Benoit GODART, porte-parole institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411